

## **Aperçu de la Condition Ouvriere a Quebec (1896-1914)**

Paul Larocque

Volume 1, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/llt1art05>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Canadian Committee on Labour History

### ISSN

0700-3862 (imprimé)

1911-4842 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Larocque, P. (1976). Aperçu de la Condition Ouvriere a Quebec (1896-1914). *Labour/Le Travailleur*, 1, 122–138.

# *APERÇU DE LA CONDITION OUVRIÈRE À QUÉBEC (1896-1914)\**

Paul Larocque  
Université du Québec à Rimouski

## *INTRODUCTION*

Bien qu'éclipsée par Montréal, et même si l'inflation fausse les statistiques issues du recensement de 1910, la ville de Québec s'industrialise à un rythme respectable de 1896 à 1914, profitant elle aussi d'une conjoncture économique à la hausse. Ses manufactures se diversifient, grossissent et se mécanisent tandis que sa fonction commerciale n'est pas non plus négligeable, comme en témoignent son port rénové, ses quatre voies ferrées, son élévateur à grain et ses nombreuses maisons d'affaires. D'authentiques quartiers ouvriers se développent, dans lesquels s'entasse une population besogneuse, attirée là par la perspective d'un emploi régulier.

Notre approche, volontairement générale, nous permettra d'observer de l'extérieur non pas tant le comportement des travailleurs que la situation objective de la majorité d'entre eux. Plutôt que de nous attacher à un seul métier ou à la description d'un seul aspect de la condition des "classes laborieuses", nous préférons un survol rapide qui puisse dégager les traits les plus apparents et les plus communs de la vie ouvrière. La rareté des monographies consacrées à la question\*\* et le travail d'équipe, informatique à l'appui, qu'aurait exigé le dépouillement d'archives paroissiales, notariales, municipales, criminelles et iconographiques justifient cette problématique totalisante, fondée sur un cadre d'analyse empirique et personnel ainsi que sur l'examen de la documentation la plus immédiatement accessible. En conséquence, notre recherche doit beaucoup aux documents officiels de l'époque: nous ne saurions taire l'importance des recensements décennaux, des

\* Le présent travail résume une thèse de maîtrise présentée à l'université Laval en 1971.

rapports annuels produits par divers ministères, de certains dossiers municipaux.

Nous avons opté pour une définition large et dynamique du travailleur\*\*\*, opposée à la mythologie libérale ("chances égales pour tous") et inspirée d'un concept cher à l'historien français Marcel David, qui distingue avec lucidité la gestion de l'exécution: le travailleur est un *exécutant* qui ne jouit " . . . d'aucune parcelle du pouvoir requis pour orienter l'activité de l'unité dans son ensemble". Dirigé au travail, il est aliéné par un pouvoir d'achat réduit et par une série de stigmates socio-culturelles qui font de lui un être *dépendant*<sup>1</sup>.

### *1 - Les quartiers ouvriers*

A Québec, les maisons commerciales et les industries sont regroupées surtout à la Basse-Ville. Ces entreprises profitent de la proximité du port et des terminus de chemins de fer pour recevoir et expédier leurs marchandises à moindres frais. Le district électoral de Québec-Est<sup>2</sup> rassemble des industries dont le capital et la valeur de production se chiffrent à six fois le total de Québec-Centre et Québec-Ouest<sup>3</sup>. Les rives désertées de la rivière Saint-Charles offraient d'avantageux emplacements dont les industriels ont su tirer parti. Les commerces les plus considérables, délaissant la rue Saint-Jean de la Haute-Ville, s'affichent désormais dans la paroisse Saint-Roch<sup>4</sup>.

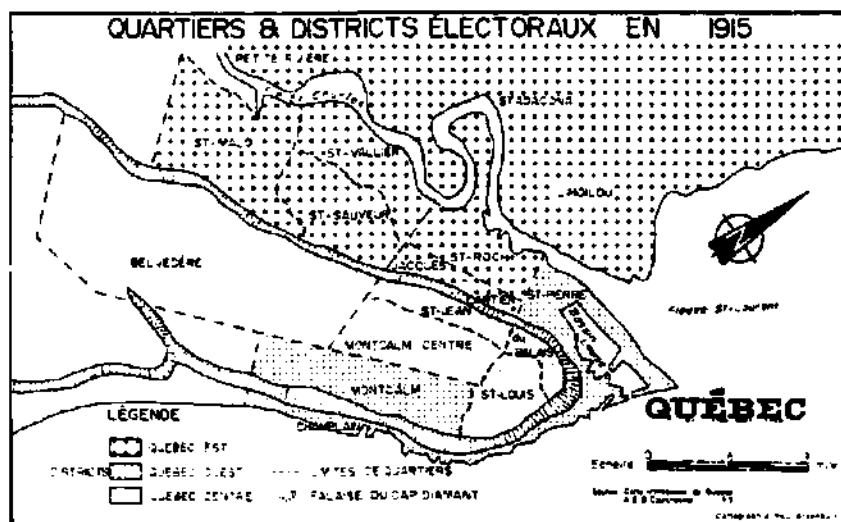
Les travailleurs, qui ne peuvent se permettre de longs déplacements, habitent souvent près de ces établissements. Les plus éloignés utilisent le tramway, qui dessert la Basse-Ville seulement. Déjà à l'aube du XXe siècle, à cause de son importance économique et résidentielle, ce secteur est surpeuplé. Les quatre vieilles paroisses de Québec-Est abritent une population au moins trois fois plus dense que celles de Québec-Centre et Québec-Ouest<sup>5</sup>. De 1867 à 1927, la superficie de la cité croît de 427%<sup>6</sup> tandis que la population, évaluée à 59.699 habitants en 1871, atteint 78.118 habitants en 1911<sup>7</sup>. Les territoires annexés (tels Saint-Malo et Limoilou en 1907 et en 1909 respectivement) accueillent cette population additionnelle pendant que la réputation des vieux quartiers de la Basse-Ville, déjà saturés, devient moins enviable. Socialement, la ville se stratifie et la Haute-Ville acquiert un prestige plus marqué qu'auparavant, comme l'a souligné un contemporain:

*A Québec on dirait même que les différences du niveau social correspondent à celles du niveau topographique, et qu'habiter la Haute-Ville ou la Grand-Alée confère une certaine supériorité. Voyez tel ou tel de nos concitoyens qui on fait fortune dans le commerce et l'industrie, et qui on habité pendant longtemps les parties basses de la ville...que leur manquait-il pour prendre place au 1er rang de l'échelle so-*

*ciale? Rien; et cependant ils ont cru devoir changer de milieu, et venir habiter la Haute-Ville ou la Grande-Allée<sup>8</sup>.*

Si Herbert Brown Ames a bien démontré qu'une prospérité relative coudoie souvent dans les quartiers ouvriers la pauvreté la plus abjecte<sup>9</sup>, il n'en demeure pas moins que des facteurs d'ordre écologique ont accéléré à Québec l'exode des mieux nantis vers les hauteurs de la cité. Ainsi, faute d'espace, on construit peu de nouvelles habitations à la Basse-Ville<sup>10</sup> et on cherche à profiter au maximum des terrains disponibles en édifiant les maisons à proximité les unes des autres. Celles-ci sont de petites dimensions: les plus élevées ont deux étages et malgré la rareté des maisons de rapport (1,19 ménage par habitation)<sup>11</sup>, les logis de quatre pièces sont plus nombreux qu'ailleurs<sup>12</sup>. Le bois, matériau le plus utilisé, facilite la propagation des incendies<sup>13</sup>: de 1861 à 1903, des onze conflagrations qui ont ravagé Québec, sept ont dévasté la Basse-Ville<sup>14</sup>.

En ce début de siècle, quelques innovations ont été introduites. Le conseil de ville a fait élargir et paver les artères les plus importantes<sup>15</sup>. Le temps des échasses, passe-temps de gamins soucieux de traverser les rues à pied sec, est révolu<sup>16</sup>. Le règlement municipal #313, voté en 1893, élimine progressivement les fosses d'aisance fixes, peu hermétiques, souvent construites au-dessus de boîtes à fumier, pour introduire les toilettes à eau courante partout où le réseau d'aqueduc étend ses ramifications<sup>17</sup>. L'aqueduc lui-même, grâce à la pose d'un tuyau de 30 pouces de diamètre en 1885, scelle le sort des "porteurs d'eau" qui naguère s'affairaient à alimenter la maisonnée ou à combattre les incendies<sup>18</sup>.



Ces mesures pâlisent en regard des conditions hygiéniques déplorable qui subsistent. Le citoyen arrive mal à se départir de ses vidanges. La ville a bien aménagé un terrain à la Pointe-aux-Lièvres pour les recevoir, mais ce dépotoir, où l'on ne pratique pas l'incinération<sup>19</sup>, est éloigné du centre de la ville et la population doit en outre y transporter elle-même ses rebuts. On comprend sa réticence: nombreux sont ceux qui attendent le passage de cultivateurs en quête d'engrais; d'autres profitent des travaux publics en cours pour déposer leurs vidanges dans des dénivellements où ils serviront de remblais<sup>20</sup>. Cours, ruelles et trottoirs sont inondés par les purins qu'une imposante population chevaline renouvelle sans cesse<sup>21</sup>. Les eaux d'égoûts, que sept ou huit tuyaux déversent dans la rivière Saint-Charles, ne sont pas épurées<sup>22</sup> et la rivière, de faible débit, dégage une odeur repoussante, surtout à marée basse. Elle alimente pourtant l'aqueduc en "eau potable" et c'est en vain qu'hygiénistes et ingénieurs réclameront un système de filtration<sup>23</sup>. Aucun service d'inspection ne vérifie la qualité des produits alimentaires<sup>24</sup> et avant 1909, aucune loi n'oblige les industriels à réduire la densité de l'acide carbonique et du noir de fumée qui émanent des cheminées de leurs fabriques<sup>25</sup>.

Plusieurs règlements existent, mais on les applique mal. Encore en 1903, le comité municipal de la santé publique n'a qu'un budget de \$4,000.00. Une fois payés les honoraires du seul médecin-hygiéniste en poste, les moyens financiers du comité sont plus symboliques que réels<sup>26</sup>. La création d'un conseil provincial d'hygiène en 1888 augurait bien pour l'avenir, d'autant plus qu'on allait mettre sur pied en 1894 un service d'inspection des manufactures et des édifices publics<sup>27</sup>. Mais les règlements pourront rester lettre morte: en 1912, le docteur Couillard, hygiéniste qualifié, se voit confier l'inspection du district de Québec, qui englobe 9 comtés et 139 municipalités<sup>28</sup>.

Malgré ses faibles moyens, le conseil provincial d'hygiène nous a livré de précieuses séries statistiques qui établissent que la province de Québec a le taux de mortalité le plus élevé à l'aube du XXe siècle. La mortalité infantile est particulièrement dramatique. De 1895 à 1908, 44% de tous les décès réunis sont ceux d'enfants de moins de cinq ans<sup>29</sup>. La gastro-entérite, qui sévit surtout durant la saison des plus fortes chaleurs, touche plus durement Montréal, Québec et Trois-Rivière que les campagnes environnantes<sup>30</sup> et les quartiers ouvriers constituent son terrain d'élection favori. A Montréal, en 1901, elle tue respectivement 3.4 et 11.7 enfants par mille habitants dans les quartiers Westmount et Saint-Henri<sup>31</sup> tandis qu'à Québec, la fréquence des décès est environ deux fois plus élevée à la Basse-Ville qu'à la Haute-Ville<sup>32</sup>. Les causes? Quelques contemporains révoltés vilipendieront l'allaitement artificiel et la mauvaise qualité du lait offert sur les marchés. L'Oeuvre de la

Goutte de Lait, née à Québec en 1915, préconisera à ses débuts un retour à l'allaitement maternel<sup>33</sup>. En outre, faute d'éducation appropriée, la population ignore souvent les préceptes les plus élémentaires d'hygiène, de sorte que le découragement et le fatalisme devant la mort s'empare de ceux qui ont tout à redouter d'elle. Joseph-Wilfrid Bonnier, statisticien du conseil provincial d'Hygiène, étale son pessimisme: "Il faut bien l'avouer, nous sommes encore trop ignorants et nous conservons trop de ces préjugés surannés et quasi indéradicables, qui sont cause que nous laissons, pour ainsi dire, délibérément mourir chaque année des milliers de petits êtres chéris"<sup>34</sup>.

La tuberculose, une autre grande faucheuse, moins discriminatoire, menace hommes et femmes de tous âges. De 1896 à 1900, elle provoque 33,190 décès dans la province tandis que la variole, la scarlatine, la rougeole, la typhoïde et la diphtérie réunies font 24,615 victimes<sup>35</sup>. Ni sporadique, ni localisée, elle se manifeste quotidiennement<sup>36</sup> et la commission royale d'enquête sur la tuberculose, qui présente son rapport en 1910, indique bien que les villes, à cause de la densité de leur population, favorisent la contagion. Les commissaires incriminent surtout les quartiers ouvriers et leur atmosphère irrespirable, la pauvreté et l'ignorance des travailleurs, leurs mauvaises conditions de travail etc.<sup>37</sup>. C'est pourquoi les maladies épidémiques ravagent surtout les quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch<sup>38</sup>. On craint leurs effets multiplicateurs à une époque où la maladie et la mort compromettent toujours l'équilibre d'un budget familial.

Quelques gestes sont posés pour enrayer les contagions. Un règlement municipal prescrit depuis 1893 l'isolement des malades contagieux et la désinfection de leurs logis. On distribue gratuitement le sérum anti-diphtérique depuis 1897<sup>39</sup> et grâce aux pressions exercées par le conseil provincial d'hygiène, le gouvernement provincial décrète en 1901 la vaccination anti-variologique obligatoire<sup>40</sup>. En 1908, quelques citoyens aménagent à leurs frais en banlieue un sanatorium de trente lits pour les tuberculeux<sup>41</sup> tandis que, deux ans plus tard, la cité réorganise son service d'ambulances<sup>42</sup>. C'était à la fois agir trop peu et trop tard. Encore en 1908, le comité municipal de la santé publique, dénoncé par les hygiénistes gouvernementaux, ne dispose que d'une seule station de désinfection et d'un seul hôpital de mise en quarantaine<sup>43</sup>. Aux dires d'un secrétaire du comité, "...on s'est contenté d'enregistrer les déclarations bénévoles du médecin traitant, on exerçait une certaine surveillance sur les absences scolaires sans pouvoir faire les visites de contrôles qui s'imposent pour protéger l'entourage des contagieux et la population en général"<sup>44</sup>.

Autant dire que le combat était perdu d'avance. Ce commentaire de

Charles Baillargé, ingénieur en chef de la cité en 1892, ne laisse subsister aucun doute:

*Les désœuvrés de la science, constitués en Société d'Hygiène, bureau de santé et que sais-je encore, dans chaque ville et village, élisent des présidents, vice-présidents, secrétaires, trésoriers—nomment des médecins, des inspecteurs, des "officiers de santé", et toute cette phalange d'hygiénistes, pour se donner l'air d'avoir beaucoup de besogne, fait du zèle un peu trop criant partout à la falsification des substances alimentaires, à la filtration des eaux potables, aux maladies contagieuses, aux microbes et aux bactéries, à la ventilation, la désinfection, la vaccination et tout le reste<sup>46</sup>.*

De toute évidence, les pouvoirs publics réagissent lentement devant l'industrialisation, l'urbanisation et leurs sévices. Certains diront qu'ils étaient débordés. Nous préférons croire à une lente mutation des mentalités, freinée par une idéologie libérale qui limite les interventions en matière sociale. Les lois timides qui régissent l'hygiène et la santé sont l'oeuvre de quelques esprits novateurs dignes de mention: le docteur Catellier, longtemps directeur du comité municipal de la santé publique; Joseph Beaudry, premier hygiéniste mandaté par le gouvernement provincial; Elzéar Pelletier, premier secrétaire du conseil provincial d'hygiène. Mais s'ils ont arraché quelques concessions aux gouvernements, ces hommes n'ont certes pas ébranlé un système fondé sur le laissez-faire économique et la sacralisation du social. Pendant ce temps, à Québec, vivre à la Basse-Ville n'était pas une sinécure.

## *II - Travail et main-d'oeuvre*

Nous connaissons mieux l'ambiance du travail dans les manufactures que partout ailleurs<sup>46</sup>. Les législateurs ont surveillé de plus près un secteur où les abus étaient peut-être plus criants. Les observations des inspecteurs de manufactures, qui parcourent la province depuis 1888, montrent que l'époque pré-industrielle est largement révolue dans les villes. Les agglomérations de main-d'oeuvre et la spécialisation du travail ont accéléré la dépersonnalisation du travailleur et relégué l'artisanat à l'arrière-plan.

### *1. Femmes et enfants au travail*

En 1911, on compte à Québec trente femmes pour cent hommes sur le marché du travail. Trois secteurs occupationnels regroupent 90% des travailleuses: les établissements commerciaux (759), les manufactures (2,959) et le secteur des "soins domestiques et personnels"(3,241).

Cette fréquence du travail féminin annonce déjà les problèmes budgétaires de la famille ouvrière. L'analyse des groupes d'âges montre que la femme, moins persévérante que l'homme, réintègre la maison dès que ses enfants sont en mesure de la remplacer<sup>47</sup>.

Pour sa part, l'enfant trouve difficilement un emploi parce que, de 1885 à 1907, les nombreux amendements apportés à l'Acte des Manufactures l'empêchent de travailler avant l'âge de quatorze ans; s'il est analphabète et âgé de moins de seize ans, il doit en outre fréquenter l'école du soir. Nonobstant un nombre élevé de fraudeurs, encouragés par leurs parents ou leur employeurs, les statistiques montrent une répartition fort inégale entre deux groupes d'âges en 1911: 8,944 travailleurs ont de 15 à 24 ans, alors que 499 seulement sont âgés de 10 à 14 ans<sup>48</sup>.

Ces nouvelles réglementations ne sont probablement pas étrangères à la régression de l'analphabétisme. Environ le quart de la population ne savait ni lire ni écrire à Québec en 1870<sup>49</sup>; trente années plus tard, le taux d'analphabétisme le plus élevé, celui du district de Québec-Est, se chiffre à 17%<sup>50</sup>. Peu d'enfants poursuivent toutefois leurs études au delà de l'école primaire. Ont-ils le choix? D'une part l'adolescent grossit très tôt les rangs des travailleurs pour aider ses parents à boucler le budget. D'autre part, les deux premières écoles techniques n'ouvrent leurs portes qu'en 1911 à Québec et à Montréal tandis que les collèges classiques, dont les frais de pension et de scolarité demeurent prohibitifs pour la masse des travailleurs<sup>51</sup>, ont peu de places disponibles (6,189 élèves en 1867, 6,274 élèves en 1907) et n'accueillent de toute évidence qu'une minorité privilégiée<sup>52</sup>. Restent les écoles des arts et des manufactures, diurnes et hivernales, axées sur l'apprentissage d'un métier: l'absentéisme notoire des élèves inscrits exprime bien leur degré de satisfaction<sup>53</sup>.

## 2. Conditions de travail

A Québec, si on travaille encore six jours par semaine, l'ère des journées de douze heures tend à disparaître, grâce aux revendications syndicales. Plusieurs corps de métier de l'industrie du bâtiment obtiennent la semaine de cinquante-quatre heures au cours de la période<sup>54</sup>. Les plus favorisés, tels les ouvriers typographes, ne travaillent que quarante-huit heures<sup>55</sup>. La plupart, dont les travailleurs des manufactures et la masse diffuse des journaliers, triment encore durant soixante heures. Les statistiques renseignent peu sur la fréquence des accidents de travail puisque les employeurs, pour éviter une publicité défavorable, omettent le plus souvent de signaler aux correspondants locaux de la Gazette du Travail et aux inspecteurs de manufactures les accidents survenus dans leurs établissements. De toute manière, les lois sont mal appliquées et les travailleurs ne sont pas protégés. En 1915, les trois



inspecteurs de l'immense district de Québec sont débordés d'ouvrage et la périodicité de leurs visites permet aux patrons de différer l'application de la loi de 1885<sup>56</sup>. Avant 1909, il incombe au travailleur accidenté de prouver la responsabilité patronale; les procès, longs et coûteux, voient les patrons plaider avec succès "cas foruit et cause majeure"<sup>57</sup>. Pendant ce temps, dans les manufactures, la mécanisation multiplie les risques d'accidents graves: certaines années, plus du tiers des accidents non mortels nécessiteront l'amputation de doigts<sup>58</sup>. Le surmenage des travailleurs plus que leur imprudence expliquerait la plupart des accidents, sans oublier, bien sûr, la négligence patronale.

Les rapports des inspecteurs nous livrent plusieurs considérations générales sur l'hygiène dans les manufactures. Au nombre des établissements les moins recommandables, on retrouve les tanneries, les fabriques de chaussures et de cigares. Souvent les inspecteurs déplorent l'absence d'éducation hygiénique chez les travailleurs. Retenons surtout que les petites fabriques sont les plus inconfortables et que seules les grosses entreprises, plus nombreuses au début du vingtième siècle, disposent de ventilateurs pour évacuer les poussières organiques et les gaz délétères. Selon l'hygiéniste Michel Brochu, la tuberculose décime les travailleurs dans les manufactures<sup>59</sup>.

### 3. *Chômage*

En période de haute conjoncture économique et d'industrialisation, on s'étonne du nombre de travailleurs inactifs. Le chômage saisonnier touche un fort pourcentage de la main-d'oeuvre; au début de l'hiver, le port s'immobilise, la construction en bâtiment ralentit et les gouvernements mettent un terme aux travaux publics. Le printemps venu, quelques industries, dont celle du cuir, connaissent une période de morte saison qui se traduit par plusieurs mises à pied. Certaines années, des récessions économiques de courte durée — en 1907 et en 1913 particulièrement — provoquent de nombreux congédiements. De même, les grèves vont aussi immobiliser 15,309 travailleurs pendant près d'un mois en moyenne de 1900 à 1914. De ce nombre, 81% étaient à l'emploi des fabricants de chaussures. Les effets multiplicateurs de ces litiges ne sont pas à dédaigner: les tanneurs, les corroyeurs et les manufacturiers de boîtes de carton ont dû ralentir leurs activités<sup>60</sup>.

Quelques chômeurs peuvent heureusement compter sur des emplois temporaires, véritables planches de salut. Si les bordées de neige sont abondantes, la ville embauche des charretiers et des pelleteurs de neige. D'autres travailleurs coupent la glace sur le fleuve en prévision de l'été suivant. Quelques-uns sont attirés par les travaux forestiers, surtout dans la région du Lac Saint-Jean<sup>61</sup>. Les bureaux de placement, apparus tardivement, ne fournissent pas de statistiques valables: les chômeurs, habitués dans le passé à se débrouiller eux-mêmes, hésitent à recourir à leurs services. Le premier bureau, fondé en 1902 par la Fraternité des

cordonniers-machinistes, s'adressait d'abord aux membres de ce syndicat<sup>62</sup>. Deux autres, ouverts respectivement par la municipalité et le gouvernement provincial en 1904 et en 1911, seront surtout sollicités par des travailleurs non qualifiés<sup>63</sup>.

Ces palliatifs dissimulent mal l'insécurité notoire du travailleur. La diminution des heures de labeur et la protection accrue des employés dans les grandes fabriques ne doivent pas faire oublier que chaque arrêt de travail constitue un drame personnel, sinon familial. Dans ce contexte, le travail de la femme ou de l'adolescent témoigne avant tout d'une aliénation fondamentale: la misère guette les chômeurs non qualifiés que la loi et le régime social protègent mal contre la maladie, l'accident ou le congédiement arbitraire. Le prolétaire peu scolarisé succède au prolétaire analphabète et sa "mobilité sociale" se situe à l'horizontale, non à la verticale. Favorisés par une main-d'oeuvre excédentaire, les employeurs locaux ont profité de la situation. Nous sommes en présence d'un cercle vicieux que refermera la dernière partie de cette étude.

### *III - Quelques aspects d'une aliénation majeure*

Pour l'économiste, une prospérité relative caractérise le début du vingtième siècle. Cette "prospérité" se traduit par une inflation considérable alors que les déboursés les moins compressibles, tels le logement, l'alimentation et les combustibles, connaissent les hausses les plus marquées. Dans la Basse-Ville de Québec, le coût du logement double de 1896 à 1914<sup>64</sup>. Le budget alimentaire moyen augmente de 56,5% de 1900 à 1913<sup>65</sup>. Le prix du bois mou et du charbon anthracite grimpe de 40% environ<sup>66</sup>. Peu avant le premier conflit mondial, une famille de quatre ou cinq personnes ne satisfait que ses besoins essentiels avec un revenu de 700 à 800 dollars par an<sup>67</sup>.

Même si une documentation clairsemée ne permet pas de reproduire sur un graphique la double évolution des prix et des salaires, le profane constate vite que ces derniers ne permettent pas un niveau de vie décent au travailleur. Les plus défavorisés sont les employés des manufactures; les 7,810 travailleurs à gages des fabriques (21% de la main-d'oeuvre en 1911), qu'on distingue ici des propriétaires et des employés administratifs, voient leur revenu croître de 18,6% de 1900 à 1910, alors que le salaire annuel moyen passe de \$285.00 à \$338.00<sup>68</sup>. Les ouvriers du bâtiment (10,4% de la main-d'oeuvre en 1911) et les débardeurs<sup>69</sup>, hommes de métier pour la plupart, se rangent dans la catégorie des "privilegiés". Pourtant, compte-tenu du chômage saisonnier, rares sont ceux dont le revenu excède \$600.00 en 1911<sup>70</sup>. Les journaliers à l'emploi de la cité, paveurs de rues, poseurs d'aqueduc, charretiers etc. reçoivent à peine plus de \$400.00<sup>71</sup>. En 1911, le revenu de l'instituteur laïque se chiffre à \$550.00, celui de l'institutrice à \$220.00<sup>72</sup>.

Retenons surtout que peu de salariés ont un revenu supérieur à \$600.00 à la fin de cette période. Et même si les employés du tramway, des compagnies ferroviaires et des imprimeries représentent en quelque sorte l'"aristocratie des travailleurs", l'abbé Stansilas Lortie a clairement indiqué que la famille (six personnes) d'un compositeur-typographe "n'a guère pu réaliser d'économie aussi longtemps que les enfants n'ont pas été en état de travailler, et même, dans les premières années qui ont suivi, les salaires réunis ne pouvaient suffire à solder les dépenses du ménage"<sup>73</sup>. Dans ce contexte, comment nier la pertinence de ce commentaire d'Arthur Saint-Pierre: "Et de tous nos calculs paraît bien se dégager la conclusion que, non seulement en 1915, mais d'une façon permanente, la gêne et la hantise de la misère accompagnent la majorité de notre classe ouvrière tout au long de sa vie"<sup>74</sup>. La pauvreté est une notion complexe, aux implications multiples. Si on soustrait du revenu du travailleur les semaines chômées à la suite de maladies, d'accidents, de grèves ou de récessions économiques, seuls la multiplication des salaires dans une même famille et le foisonnement des institutions d'assistance pourraient à la rigueur justifier ce commentaire de William Ryan: "There was poverty and hardship, but no starvation"<sup>75</sup>.

Au Québec, la première loi d'assistance publique ne sera votée qu'en 1921. Pourtant, au début du siècle, en plus des chômeurs, les vieillards, les malades, les veuves et les orphelins ne sont pas laissés pour compte. Pendant la seconde moitié du XIXe siècle, les orphelinats, les hospices et les refuges se sont multipliés à Québec, grâce à l'effort concerté de communautés religieuses et de laïques compatissants. En 1914, ces établissements disposent de 1,542 lits au total<sup>76</sup>, chiffre remarquablement élevé qui ne rend compte ni de toutes les activités de la charité privée, ni du rôle joué par les "Benevolent Societies" et les sociétés de secours mutuel, dont nous ignorons l'importance<sup>77</sup>.

A l'époque, la Société Saint-Vincent de Paul constitue la plus importante des organisations charitables. En 1914, ses trente-six "conférences" lui ont permis de secourir 583 familles et 2,212 citoyens<sup>78</sup>. On distribue des vêtements, du pain et du bois de chauffage, surtout durant l'hiver, saison impitoyable pour les plus démunis. La Société accueille les enfants pauvres dans ses deux patronages: ainsi en 1905, celui de la Côte d'Abraham reçoit 350 enfants dont la moitié y sont habillés et nourris<sup>79</sup>. L'Oeuvre de l'Hospitalité de Nuit, fondée en 1904, accorde le gîte aux miséreux et vagabonds auxquels on servira 1,413 repas en 1910<sup>80</sup>. L'oeuvre des Sourds-Muets, fondée en 1888, permet à des jeunes handicapés de recevoir une éducation convenable.

Bref, l'importance de la charité privée témoigne de la précarité du niveau de vie d'une large tranche de la population. Rivalisant de zèle avec la Société Saint-Vincent de Paul, les Soeurs de la Charité et du Bon

Pasteur, ainsi que les clergés catholique et anglican — pour ne nommer que ceux-là — multiplieront les quêtes et les campagnes de souscriptions. Du même coup, les mieux nantis soulageront leur conscience et les gouvernants se croiront justifiés de consacrer leurs efforts et leurs faibles budgets à d'autres activités.

Toutefois, une existence marquée par le travail et l'incertitude du lendemain ne permet guère l'organisation d'une politique de loisirs susceptible, pour reprendre l'expression de Touraine, de "rééquilibrer une personnalité menacée par les contraintes du travail"<sup>81</sup>. Grâce à l'introduction de l'électricité dans les résidences (1886) et dans les rues (1887), l'ouvrier prolonge peut-être ses veillées. Il circule plus facilement à la Basse-Ville depuis que le tramway a remplacé le char urbain à chevaux en 1897. Mais les terrains vacants demeurent rares, même si le parc Victoria ouvre ses portes en 1900, et la Promenade du Gouverneur, les Plaines d'Abraham ou l'Esplanade n'ont rien des terrains de jeux actuels: la course, les cris et les chants y sont interdits<sup>82</sup>. Les sports les plus courus — hockey, crosse, balle à main, golf, curling, raquettes, chasse à courre, courses de chevaux — ont été introduits par la population anglo-saxonne et la *Quebec Athletic Association* a établi ses quartiers généraux en bordure des Plaines d'Abraham, près du quartier Saint-Patrice, loin des faubourgs ouvriers de la Basse-Ville<sup>83</sup>. Le travailleur goûte peu aux plaisirs champêtres: le transport ferroviaire est dispendieux et contrairement à l'exploitant agricole, au commerçant et au professionnel, il ne possède ni cheval ni carriole. Selon Lortie, le compositeur-typographe et son épouse sortent de la cité trois fois par an, attirés par le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré et le village Saint-Augustin, où résident des amis<sup>84</sup>. Restent les syndicats et les organisations paroissiales à caractère semi-religieux: il faudrait pouvoir évaluer l'énergie que ces activités ont canalisée.

La vie est cependant moins monotone en ce début de siècle. Les premiers magasins à rayons offrent à grand renfort de publicité des produits variés aux consommateurs. Théâtres, restaurants et débits de boisson se sont multipliés. L'effervescence qui accompagne ces activités nouvelles se traduit par une remise en question des comportements traditionnels. Le travailleur, peu enclin à épargner, s'endette souvent chez l'usurier, ce qui ne manque pas de susciter l'indignation typiquement bourgeoise d'un Narcisse Rosa, jadis entrepreneur en construction maritime:

*Mais que ces temps ont changé! Autrefois l'ouvrier prenait ses plaisirs au sein de sa famille ou de ses compagnons de travail. Le vice est venu corrompre le coeur de l'honnête homme et aussi rapprocher l'horizon de ses joies. Le foyer domestique ne lui plaît plus. Il n'y trouve que dégoût et*

*ennui. Il cherche des plaisirs nouveaux et Dieu sait où ils le mèneront*<sup>85</sup>.

Voudrait-il épargner qu'il le pourrait difficilement. D'une part, avant la fondation en 1908 d'une première caisse populaire, seules la caisse d'économie Notre-Dame de Québec (fondée par la Société Saint-Vincent de Paul) et les caisses d'épargne affiliées aux bureaux de poste sollicitent ses dépôts en ouvrant leurs portes le samedi soir<sup>86</sup>. D'autre part, un travail monotone, un logis peu attirant, une vie familiale parfois bouleversée par le travail féminin incitent le travailleur à rechercher de nouveaux divertissements qu'il doit improviser, faute de loisirs organisés.

Aussi l'alcoolisme est-il fréquent. En 1893, on dénombre quarante hôtels et soixante détaillants de boissons alcooliques dans la seule paroisse Saint-Roch, soit sur un territoire d'un mille carré environ<sup>87</sup>. Les contemporains s'émeuvent et oublient volontiers l'"aristocratie des buveurs", plus discrète, pour jeter l'anathème sur l'ouvrier qui engloutit un fort pourcentage de son salaire dans les buvettes, "gargottes" ou "bouchons"<sup>88</sup>. L'Archevêché lance une vaste croisade anti-alcoolique en 1905 et la ligue anti-alcoolique de Québec, fondée en 1907, permettra au paternalisme clérico-patronal de s'assouvir: sur son comité exécutif, on retrouve les présidents de l'association des manufacturiers, de l'association des voyageurs de commerce, du conseil central des métiers et du travail ainsi que de la Société Saint-Vincent de Paul. La ligue sera aussi appuyée par un journal de fondation récente, l'*Action Sociale*, et par de nombreuses publications franciscaines. Pour ne pas être en reste, la municipalité et la province limitent les heures d'ouverture des établissements licenciés et en réduisent le nombre<sup>89</sup>.

Malgré ces efforts, la ville de Québec a encore en 1910 un débit de boisson pour 367 habitants et occupe le premier rang dans ce domaine au Canada<sup>90</sup>. Aux partisans de la prohibition totale, le père Charles, Franciscain, a su opposer des arguments convaincants:

*Si l'usage des bières ou vins doit être interdit aux ivrognes dont il compromet la guérison; s'il doit être déconseillé aux habitants de nos campagnes, qui jouissent de l'air pur, du bon lait, de la nourriture saine, peut-on facilement le défendre aux habitants des villes où le surmenage, l'air impur, la nourriture moins saine accablent l'ouvrier et lui font réclamer par moments, mais à petite dose, comme remède, un certain stimulant?*<sup>91</sup>

### Conclusion

Nous sommes en présence d'une aliénation aux multiples visages. Au travail, et particulièrement dans les manufactures, l'employé

confiné dans un rôle d'exécutant accomplit une tâche monotone, astreignante, dont il tire peu de satisfactions. Ce travail conditionne son existence et il sait que chaque interruption signifie la misère. Mal rémunéré, il revient chez lui le soir pour vivre quelques heures dans un quartier peu attirant dont il ne saurait physiquement s'échapper. L'alcoolisme, disait-on, est un péché. C'est aussi un exutoire commode qu'il utilise à l'occasion, en conflit avec sa conscience et son curé, pour taire ses frustrations et oublier momentanément sa condition.

D'autres compensations ont pu exister. Leur connaissance relève à la fois de l'histoire des mentalités et du mouvement ouvrier. Quelle était la popularité du folklore traditionnel? Comment le travailleur répartissait-il ses dépenses? Quelle était son attitude face à l'éducation de ses enfants? Quelle était l'intensité de la pratique religieuse, parfois — non pas toujours — synonyme d'espérance? De quels délits se rendait-il coupable? Communiquait-il avec les classes possédantes? Et sur quel ton? Combien de travailleurs, conscients de leur condition, ont trouvé dans le mouvement ouvrier et la solidarité syndicale de nouvelles raisons de vivre? Sont-ils nombreux ceux que la vie politique et le nationalisme ont intéressés? La situation objective du travailleur laisse deviner sa dépersonnalisation. A quel point a-t-il su réagir? Répondre à ces questions permettrait de mieux dégager les traits spécifiques de la condition du travailleur québécois, dont on sait déjà qu'elle s'apparente étroitement à celle du travailleur montréalais, cosmopolitisme en moins.

A cet égard, d'autres préoccupations nous animent, d'un autre ordre, liées à l'évolution économique de la ville de Québec. Retenons successivement deux dimensions: le temps et l'espace. La première fait surgir plusieurs interrogations demeurées jusqu'ici sans réponses. Quelles sont les caractéristiques du mouvement d'industrialisation à Québec au début du vingtième siècle? En quoi ce mouvement se distingue-t-il, s'il y a lieu, des phases subséquentes? Et inversement, à quel moment doit-on situer ses origines? On a souvent l'habitude d'opposer trop nettement le premier âge industriel à l'époque antérieure, dite pré-industrielle, artisanale ou commerciale. A Québec, doit-on associer l'industrialisation à une détérioration de la condition ouvrière? La période précédente a-t-elle valu au travailleur un meilleur sort? La dialectique marxiste exploitants-exploités nous autorise certes à en douter<sup>92</sup>.

Grâce notamment aux travaux précurseurs de l'historien économiste Albert Faucher<sup>93</sup>, la seconde dimension, l'espace, présente déjà un sol plus meuble. On sait qu'un fort déterminisme géographique a marqué le mouvement d'industrialisation: la localisation des moyens de communications, des marchés, de la main-d'oeuvre, des capitaux et surtout des ressources naturelles a conduit à une polarisation régionale des fonctions économiques. Plus que les tractations politiques, cette

polarisation a sans doute valu à la ville de Québec d'accueillir des industries qui réclamaient une main-d'oeuvre abondante et peu coûteuse. Malgré son rythme de croissance relativement modeste, l'industrialisation a par ricochet accéléré l'exode rural, grossi les contingents employés dans le secteur tertiaire de l'économie et prélué à une urbanisation rapide. Témoin impuissant d'une évolution drastique, le travailleur n'a pu qu'observer, croyons-nous, les modifications considérables apportées à son environnement, aux moyens de production et à la structure des emplois. De là son statut de travailleur.

---

### NOTES

\*\* A cet égard, signalons la parution récente de deux importants ouvrages consacrés aux travailleurs montréalais, dont la démarche et les conclusions générales s'apparentent aux nôtres: Terry Copp, *The anatomy of poverty: the condition of the working class in Montréal 1897-1929*, Toronto, McClelland and Stewart, 1974, 192 p.; et Jean De Bonville, *Jean-Baptiste Gagnepetit: les travailleurs montréalais à la fin du XIXe siècle*, Montréal, L'Aurore, 1975, 253 p.

\*\*\* Le mot "ouvrier", utilisé à l'occasion, devra être entendu dans le même sens malgré son étymologie distincte.

<sup>1</sup> Marcel David, *Les travailleurs et le sens de leur histoire*, Paris, Cujas, 1967, p. 34.

<sup>2</sup> En 1901, Québec-Est regroupe les quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur, Jacques-Cartier et Saint-Vallier. Le territoire de ce district électoral sera considérablement élargi par la suite (cf. Carte: *Quartiers et districts électoraux...*)

<sup>3</sup> *Recensement du Canada*, 1901 vol. III, pp. 238-39; 1911, vol. III, p. 345.

<sup>4</sup> Frank Carrel, *Carrel's illustrated guide and map of Quebec: showing electric railway circuit*, Quebec, Daily telegraph Office, 1900, p. 100.

<sup>5</sup> *Recensement du Canada*, 1911, v. 1, p. 112.

<sup>6</sup> William Wood, Ed., *The Storied Province of Quebec. Past and Present*, Toronto, The Dominion Publishing Company, 1931, v. 1, p. 189.

<sup>7</sup> *Recensement du Canada*, 1901, v. 1, p. 22; 1911, v. 1, p. 545.

<sup>8</sup> A.B. Routhier, *Québec et Lévis à l'aurore du XXe siècle*, Montréal, s. éd., 1900, p. 227.

<sup>9</sup> Herbert Brown Ames, *The City below the hill*, Toronto, University of Toronto Press, 1973, 116 p. La première parution de l'ouvrage de H.B. Ames, consacré à Montréal, remonte à 1897.

<sup>10</sup> *Gazette du Travail*, v. VI, avril 1906, p. 1142; v. V, octobre 1904, p. 384.

<sup>11</sup> *Recensement du Canada*, 1921, v. III, p. XXXVI.

<sup>12</sup> *Ibid.*, 1901, vol. IV, p. 351.

<sup>13</sup> *Ibid.*, 1901, v. IV, p. 345.

<sup>14</sup> A.G. Doughty et N.E. Dionne, *Quebec under two flags. A brief history of the city*, Quebec, The Quebec News Company, 1903, p. 237.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 236.

<sup>16</sup> V. Levasseur, *Réminiscences d'antan. Québec il y a 70 ans*, Québec, s. éd., 1926, p. 47.

<sup>17</sup> "Rapport des opérations du bureau d'hygiène de la ville de Québec".

1895, pp. 2-3, *Archives de la ville de Québec*, dossier hygiène #3.

<sup>16</sup> Levasseur, *op. cit.*, p. 26.

<sup>19</sup> Rapport du conseil provincial d'hygiène, 1907, p. 18 in *Documents de la Session*, v. 41, T. II. (Désormais RCHPQ et D.S.).

<sup>20</sup> *Archives de la ville de Québec*, dossier hygiène #3.

<sup>21</sup> *Ibid.*, En 1895, la ville doit ensevelir soixante cadavres de chevaux.

<sup>22</sup> RCHPQ, 1907, p. 18 in *D.S.*, v. 41, T. II.

<sup>23</sup> Napoléon Drouin, *Six années d'administration, 1er mars 1910-1er mars 1916*, Québec, s. éd., 1916, p. 113.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>25</sup> Règlement municipal #437 *Concernant la fumée des cheminées d'usines, établissements industriels et autres*, 1909, pp. 2-3.

<sup>26</sup> *Rapport annuel du Trésorier de la cité de Québec*, Québec, la cie d'imprimerie du Chronicle, 1902-03, p. 85 ss.

<sup>27</sup> E. Merrill Desaulniers, *Le développement de l'hygiène publique dans la province de Québec*, s. l., s. éd., n.d., p. 4.

<sup>28</sup> RCHPQ, 1913, p. 4, in *D.S.*, v. 48, T. II.

<sup>29</sup> *Ibid.*, 1910, p. 17 in *D.S.*, v. 44, T. III.

<sup>30</sup> *Annuaire statistique de la province de Québec*, Québec, impr. du roi, 1916, T. III, p. 133.

<sup>31</sup> RCHPQ, 1902, p. 86, in *D.S.*, v. 36, T. II.

<sup>32</sup> De la Broquerie Fortier, *Au service de l'enfance. L'association québécoise de la goutte de lait, 1915-1965*, Québec, Garneau, 1966, p. 25.

<sup>33</sup> *Rapport du comité de la santé publique à Québec, 1938-39*, p. 33.

<sup>34</sup> RCHPQ, 1914, p. 150, in *D.S.*, v. 49, T. III.

<sup>35</sup> *Rapport de la commission royale chargée d'enquêter sur la tuberculose*, s.l., s. éd., 1910, p. 14.

<sup>36</sup> Elle fait 141 victimes à Québec en 1900; 148 en 1903; 139 en 1908; 175 en 1913. Cf. RCHPQ.

<sup>37</sup> *Rapport de la commission royale... op. cit.*, pp. 79-80.

<sup>38</sup> *Archives de la ville de Québec*, dossier hygiène no 3.

<sup>39</sup> RCHPQ, 1897, p. 30 in *D.S.*, v. 31, T. II.

<sup>40</sup> *Ibid.*, 1902, p. 21 in *D.S.*, v. 36, T. II.

<sup>41</sup> *Ibid.*, 1909, p. 47 in *D.S.*, v. 43, T. III.

<sup>42</sup> Drouin, *op. cit.*, p. 90.

<sup>43</sup> RCHPQ, 1907, p. 18 in *D.S.*, v. 41, T. II.

<sup>44</sup> *Rapport du comité de la santé publique à Québec, 1938-39*, p. 27.

<sup>45</sup> Charles Baillargé, *La ventilation libre des égoûts en rapport avec l'hygiène de l'habitation*, Joliette, s. éd., 1892, p. 2.

<sup>46</sup> Principaux employeurs en 1911: le secteur manufacturier (30%); les commerces (20%); les "services personnels et les soins domestiques" (15%); l'industrie du bâtiment (10.4%); les transports (8%); le gouvernement provincial et la municipalité (7%). Notons toutefois que ces pourcentages recouvrent la double entité "patron-employé".

<sup>47</sup> *Recensement du Canada*, 1911, vol. VI, pp. 316 à 325.

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> George Gale, *Quebec twixt old and new*, Quebec, The Telegraph, 1915, pp. 185-186.

<sup>50</sup> *Recensement...*, 1901, v. IV, p. 330.

<sup>51</sup> Jacques Rouillard, *Quelques caractéristiques des collèges au XIXe siècle*, texte dactylographié, 1970, pp. 3-4.



<sup>52</sup> *Rapport du Surintendant de l'instruction publique*, 1913, p. XXX, in *D.S.*, v. 48, T. III.

<sup>53</sup> W.F. Ryan, *The clergy and Economic growth in Quebec (1896-1914)*, Québec, P.U.L., 1966, p. 237.

<sup>54</sup> *Annuaire statistique de la province de Québec*, 1914, pp. 396-397.

<sup>55</sup> *Wages and Hours of Labour in Canada, 1901-1920*, supplément de la *Gazette du Travail*, 1er fascicule, Ottawa, mars 1921, p. 10.

<sup>56</sup> *Historique du Ministère du Travail*, extrait du mémoire soumis à la commission Tremblay par le Ministère du Travail, p. 28.

<sup>57</sup> Jean H. Gagné et Gérard Trudel, *La législation du travail dans la province de Québec, 1900-1953*, s. 1., commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, annexe 6, 1955, p. 44.

<sup>58</sup> *Rapports du Commissaire des Travaux Publics*, in *D.S.*; cf. rapports de l'inspecteur Jobin.

<sup>59</sup> Michel Brochu, *Mémoire sur la nécessité d'une inspection hygiénique médicale des ateliers et des manufactures*, Québec, Dussault, 1889, p. 5.

<sup>60</sup> *Gazette du Travail*, vol. 1 à XV incl., de septembre 1900 à décembre 1914.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> *Ibid.*, v. V., octobre 1904, p. 327.

<sup>63</sup> *Annuaire statistique de la province de Québec*, 1915, p. 627.

<sup>64</sup> *Board of Inquiry into Cost of Living*, report of the board, Ottawa, imp. du roi, 1915, v. 1, pp. 483-84.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>66</sup> *Annuaire statistique...*, *op. cit.*, 1915, p. 610.

<sup>67</sup> Voir le budget modèle de la *Gazette du Travail*, reproduit dans l'*Annuaire statistique*, 1914, p. 380.

<sup>68</sup> *Recensement du Canada*, 1901, v. III, pp. 238-39; 1911, v. III, pp. 310-311.

<sup>69</sup> *Gazette du Travail*, v. VI, juin 1906, p. 1329.

<sup>70</sup> *Ibid.*, 1921, v. III, pp. XLVI-XLVII.

<sup>71</sup> *Recensement...*, *op. cit.*, 1921, v. III, p. XLVI.

<sup>72</sup> *Rapport du Surintendant de l'instruction publique*, 1904, pp. 364-65 in *D.S.*, v. 48, T. III.

<sup>73</sup> Abbé Stanislas Lortie, *Compositeur-typographe de Québec dans le système des engagements volontaires permanents d'après les recensements recueillis sur les lieux en 1903*, Paris, les Ouvriers des deux Mondes, 1904, p. 69.

<sup>74</sup> Arthur Saint-Pierre, *La question ouvrière au Canada*, Montréal, s. éd., 1920, p. 24.

<sup>75</sup> Ryan, *op. cit.*, p. 273.

<sup>76</sup> *Annuaire statistique...*, *op. cit.*, 1915, pp. 402-03.

<sup>77</sup> A ce sujet, voir Lortie, *op. cit.*, p. 81.

<sup>78</sup> *Rapport du Conseil Supérieur du Canada de la Société Saint-Vincent de Paul*, Québec, Darveau, 1914, pp. 94-95.

<sup>79</sup> *Ibid.*, 1905, p. 8.

<sup>80</sup> *Ibid.*, 1910, p. 9.

<sup>81</sup> Alain Touraine, *La civilisation industrielle (de 1914 à nos jours)*, col. "Histoire générale du Travail", T. III, Paris, n.d., p. 211.

<sup>82</sup> Règlement municipal no 415 *Concernant les promenades et jardins publics*, 28 juin 1907, pp. 2-3.

<sup>83</sup> *Québec. Canada*, The Publicity Bureau, Québec, The Chronicle Print,

n.d., p. 27; aussi: Frank Carrell, *Carrell's illustrated guide and map of Quebec*, 1900, p. 88.

<sup>84</sup> Lortie, *op. cit.*, p. 77.

<sup>85</sup> Narcisse Rosa, *La construction des navires à Québec et dans les environs*, Québec, Léger Brousseau, 1897, pp. 9-10.

<sup>86</sup> *Annuaire statistique de la province*, 1916, p. 576; aussi: *Gazette du Travail*, v. 1, octobre 1900, p. 52.

<sup>87</sup> *Comité d'étude sur le problème social de la vente et de la consommation des liqueurs alcooliques dans la Province de Québec*, Mémoire, s. 1., s. éd., 1953, p. 38.

<sup>88</sup> *Congrès de tempérance de 1910. Compte-rendu*, Québec, Secrétariat des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique. s.d., p. 651.

<sup>89</sup> Comité d'étude, *op. cit.*, p. IX; pp. 50 ss.

<sup>90</sup> *Saint-Hyacinthe et la tempérance*, comité permanent de tempérance du diocèse de Saint-Hyacinthe, s. 1., s. éd., 1913, pp. 253.

<sup>91</sup> Comité d'étude, *op. cit.*, p. 45.

<sup>92</sup> La parution prochaine d'un ouvrage de Jean-Pierre Hardy et Thierry Ruddell sur la condition des apprentis de la ville de Québec en période pré-industrielle devrait répondre au moins en partie à ces questions.

<sup>93</sup> Albert Faucher a explicité sa problématique dans *Histoire économique et unité canadienne*, Montréal, Fidès, 1970, pp. 137-144; il a aussi consacré à la ville de Québec deux importants chapitres dans un ouvrage récent: *Québec en Amérique au XIXe siècle*, Fidès, 1973, ch. IV et V. Jean Hamelin et Yves Roby ont utilisé sensiblement la même approche dans *Histoire économique de la province de Québec 1851-1896*, Montréal, Fidès, 1971 (Voir surtout le premier chapitre). Terry Copp a lui aussi reconnu la pertinence des hypothèses du professeur Faucher dans *The Anatomy of Poverty: the Condition of the Working Class in Montreal, 1897-1929*, Toronto, McClelland and Stewart, 1974, pp. 140-144.